

Qu'est-ce que le passif ? Et qu'est-ce que l'actif ? La morphosyntaxe à la rencontre de Ferdinand de Saussure*

Nunzio La Fauci

Universität Zürich

Résumé. — Après une critique des critères traditionnels qui président à la distinction entre voix active et passive, l'auteur propose une redéfinition rationnelle, inspirée par la linguistique saussurienne.

Mots clé : diathèse, Saussure, passif, actif, syntaxe.

Parmi les événements les plus connus dont le genre humain paraît avoir été co-protagoniste dans les derniers millénaires, il y en a un qui intègre les circonstances décrites par les propositions *Judas baisa Jésus* et *Jésus fut crucifié*. Ce sont des circonstances pleines d'implications importantes de tous genres. On les évoque ici avec le plus grand respect. La perspective que l'on adopte est en effet modeste. Ce ne sont pas les circonstances en elles-mêmes qui concernent le curieux de la langue, mais les propositions qui les décrivent et qui sont ici mentionnées comme de simples exemples de diathèses diverses : l'active (*Judas baisa Jésus*) et la passive (*Jésus fut crucifié*).

Comme une bonne partie des termes de la terminologie grammaticale, « diathèse » est un mot savant pris au grec ancien, où il voulait dire plus ou moins ce que « disposition » vaut en français. C'est le nom qu'on donne en linguistique au rapport qui s'instaure dans une proposition entre le prédicat et le sujet (voilà d'autres termes grammaticaux, empruntés cette fois à la tradition latine). Le rapport que l'on nomme diathèse peut être disposé de différentes façons. Toutes les autres disparités mises à part, il est facile et intuitif de voir comment, quant à un tel rapport, *Judas baisa Jésus* et *Jésus fut crucifié* sont des propositions disposées différemment.

Il y a des langues (dont le français) qui mettent à disposition des diathèses diverses. On en sait quelque chose, si l'on a profité d'une instruction grammaticale. On comprend

* Sans le soutien et l'aide amicale d'Annick Farina et de Takuya Nakamura, l'auteur n'aurait pas eu la patience de mener à bout cet article en français. Qu'ils en soient ici chaudement remerciés.

vite du reste que les différentes diathèses sont des ressources assez utiles quand on veut s'exprimer ou ébaucher des écrits ou des discours.

Il n'y a pas d'événement qui ne puisse être décrit de plus d'une manière. Avec d'autres catégories de la langue applicables aux prédicats, la diathèse assure une liberté relative de perspective. Par le moyen d'une telle liberté, et en vertu du pouvoir communicatif de l'expression humaine, présentant les choses sous une diathèse ou sous une autre, on peut influencer celui qui écoute, on peut déterminer ses convictions, ses échelles de valeur, et jusqu'à sa perception. Il arrive ainsi que pour faire référence au premier événement évoqué au début de cet article, on préfère une proposition active (*Judas baisa Jésus*) et non une passive. On renonce à une proposition active et on en préfère une passive sans indication d'agent (*Jésus fut crucifié*) pour parler de l'autre.

Cela observé, on n'a pas tout dit des usages des deux diathèses en question, mais *intelligenti pauca*. Pour ceux qui sont conscients du fait que, dans les choses humaines, partout où l'on fait un choix, le résultat du choix n'est jamais neutre et qu'il a sa pertinence, il n'est pas difficile de comprendre que les contrastes de diathèses qui arrivent, souvent furtivement, à nos oreilles ou sous nos yeux ne sont pas neutres et ont leur pertinence. Autrement dit, il n'est pas difficile de comprendre que si une proposition est disposée à l'actif ou au passif, la circonstance a une valeur précise. Et le fait que *Judas baisa Jésus* est disposé à l'actif et le fait que *Jésus fut crucifié* est en revanche disposé au passif veulent en effet dire quelque chose.

Sur actif et passif, au-delà de leurs usages discursifs, pour celui qui est curieux de la langue, il y a cependant encore des choses à dire, et il est de nouveau facile de le comprendre. Les usages des diathèse (ou bien leurs fonctions, comme il arrive souvent d'entendre de la part de ceux qui se servent d'un terme très ambigu) sont une chose. Leurs caractères de système, autrement dit, ce que les diathèses sont dans l'architecture de la langue, sont une chose différente. Pour en avoir alors une simple illustration, on consulte en principe une grammaire.

Cet article voit le jour sur une petite île, près de la Sicile. Son auteur n'a sous la main qu'une grammaire italienne, aujourd'hui de référence. Ce qu'elle dit du passif et de l'actif peut de toute façon s'appliquer facilement au français : en ce qui concerne les notions grammaticales d'actif et de passif, une langue romane en vaut plus ou moins une autre. Voici donc, en traduction, ce que cette grammaire écrit de la diathèse : « La diathèse... exprime le rapport du verbe avec le sujet et l'objet. Elle peut être active, quand le sujet coïncide avec l'agent de l'action (*Les policiers contrôlent le trafic*) ; passive, quand l'agent n'est

pas le sujet (*Le trafic est contrôlé par les policiers*)... ».

La définition générale de la diathèse considère verbe, sujet et objet comme importants mais l'objet n'est plus mentionné dans les définitions particulières, où l'on se limite (à vrai dire opportunément) à la seule référence au sujet. L'implication du sujet est cependant purement interprétative (ou, comme on dit, sémantique) et celui qui prendrait à la lettre la définition du passif serait autorisé à assigner une telle diathèse, entre autres, à une proposition comme *Les déportés avaient subi des violences intolérables*. Chacun sait, pourtant que cette proposition est un exemple incontestable de diathèse active. Et alors ?

Alors il n'y a pas besoin de dire cela au curieux de la langue. Si la langue est en question, les grammaires ne doivent jamais être prises trop au sérieux. L'étude et la lecture même des grammaires doivent avoir inspiré à un anonyme ironique la fameuse sentence : « l'exception confirme la règle ». À la lumière d'une telle devise, vu que les exceptions ne manquent jamais à tout ce qu'écrivent les grammairiens, leurs règles et définitions sont à considérer comme très solides.

Plaisanterie à part, il faudrait peut-être en dire quelque chose : quand on lit ou consulte une grammaire, il ne faut jamais oublier qu'il s'agit d'un type de texte particulier, de nature auto-référentielle. Sous le prétexte de parler de la langue, une grammaire parle en réalité d'elle-même, elle se fonde sur elle-même. Son fondement entier, les exemples et les définitions qui s'y trouvent, s'y trouvent avec le seul motif de s'y trouver, fonctionnant dans leur ensemble comme une grammaire. Les grammaires telles qu'elles sont, seulement avec quelques variations modestes, contribuent avec profit et depuis longtemps à la confection de textes socialement acceptés comme grammaires, perpétuant le genre et ses amateurs : il n'y a pas d'époque, en effet, qui n'ait pas produit ses propres grammairiens. L'instrument le plus important du grammairien est la possession d'une terminologie grammaticale ; elle compte des parties souvent millénaires et, de ce fait, très appréciées à juste titre. Le travail du grammairien consiste avant tout à fournir une interprétation d'une telle terminologie, considérée d'ailleurs comme en soi parlante. Et son discours est donc constitué de retournements adéquats de phrases, aptes à commenter et rendre explicite le contenu (éventuellement mystérieux) des termes grammaticaux.

Le cas des diathèses est à ce propos exemplaire et explique tout ce qu'on veut souligner ici. On a à peine lu les définitions des diathèses active et passive qui se trouvent dans une bonne grammaire d'une langue romane. Celles-ci sont simplement des paraphrases un peu gonflées au besoin des qualifications même d'« actif » et de « passif ». Qu'est-ce que la diathèse « active » ? La qualification le dit. Autrement, pourquoi depuis

longtemps aurait-elle été définie justement comme « active » ? D'une manière ou d'une autre, elle a quelque chose à partager avec « agir » et avec « agent ». Puisque il s'agit justement de diathèse et donc que le sujet est en jeu, la diathèse active est caractérisée par un sujet agent. D'une manière en même temps identique et opposée, le sujet ne serait pas agent dans le cas d'une diathèse qualifiée de « passive », qui (une qualification millénaire le dit) aurait évidemment quelque chose à partager avec « subir » et avec un « patient ».

Avec ses définitions et ses règles, le grammairien est alors comparable à un physicien (naturellement hypothétique) qui, vu que l'atome s'appelle (encore) *atome*, traiterait ce qui se désigne sous le nom d'atome, comme si la propriété de ne pas pouvoir être scindé, à laquelle se référait l'étymologie du nom « atome », restait cruciale pour sa définition. Un physicien avec une attitude ferait rire aujourd'hui et ne serait pas pris au sérieux. Que le curieux de la langue pense alors à l'ironie de la circonstance qui lui a été mise sous les yeux : l'attitude qui consiste à mettre en circulation comme des descriptions et des explications linguistiques les paraphrases permises par les interprétations (étymologiques) faciles des termes grammaticaux de la tradition caractérise non des dilettantes, mais justement ces professionnels qui sont socialement pris (et se prennent eux-mêmes) pour de grands savants de la langue.

Cette façon de procéder envahit par ailleurs non seulement la sphère des grammairiens plus ou moins orthodoxes, c'est-à-dire de simples compilateurs de grammaires, mais aussi celle des linguistes considérés comme étant à l'avant-garde de la recherche. Et pour passer, dans les meilleurs des cas, pour original, il suffit d'insinuer que, peut-être, ce que la terminologie qualifie de possessif ne trouve pas sa raison d'être dans la description d'une possession ou que la définition de ce qu'on appelle causatif n'est pas basée sur le domaine conceptuel de la cause.

Qu'on fasse bien attention, renoncer à une terminologie noblement héritée et à l'appareil définitoire connexe (même non explicite du tout) est évidemment impossible pour le curieux de la langue (aucune discipline ne l'a fait, du reste). Mais ici, il s'agit d'autre chose, comme on l'a vu. Une fois désignées par un terme, des données linguistiques risquent toujours d'être *ipso facto* interprétées. Il y a un risque que leur soient attribuées, sans discussion, les caractéristiques auxquelles se référerait d'une façon par ailleurs non-arbitraire le terme qu'on a utilisé pour les désigner. Pour une analyse qui se veut non préconçue, ce n'est certes pas le meilleur point de départ.

Toutefois, même dans la description de la langue, comme dans tout autre aspect de la vie humaine, on ne peut pas commencer sans ce dont on dispose, et ce que le curieux

de la langue a à sa disposition d'une façon élémentaire : ainsi, le reflet de la distinction terminologique des diathèses est une sorte de collection de données, obtenue peut-être selon des critères de classification pas trop explicites mais suffisamment clairs et intuitifs. Une proposition comme celle déjà mentionnée *Les déportés avaient subi des violences intolérables* est reconnaissable comme active, quant à la diathèse, indépendamment des définitions positives de la propriété qui caractériserait l'active. Une telle définition peut par conséquent être mise entre parenthèses (si elle n'a pas été abandonnée du tout) et, sans abandonner la terminologie héritée, on peut essayer de comprendre à quelles données elle est appliquée. Il n'est pas dit que la pure observation d'une telle relation soit inutile.

Les policiers contrôlent le trafic, on l'a vu, est considérée comme une proposition active. Unanimement, les phrases suivantes sont également considérées comme actives (la scène à évoquer, à ce propos, est une froide matinée d'hiver ; les rues de la ville sont dans le chaos, parce qu'elles sont gelées et pleines de neige) *Les automobilistes klaxonnent* et *Les piétons glissent*. Qu'on accepte aussi une première classification de ce genre. Il suffit de peu pour se rendre compte que si ces trois propositions sont actives, elles le sont de deux façons différentes.

À la proposition *Les policiers contrôlent le trafic*, on peut en effet mettre en opposition la proposition (comme d'ailleurs on l'a déjà vu faire) *Le trafic est contrôlé par les policiers*. De ces deux propositions, si la première est active, elle l'est dans le sens spécifique qu'elle est différente, quant à la diathèse, de la seconde, identifiée pour cela comme passive, en vertu du contraste. Dans le cas de *Les policiers contrôlent le trafic*, en corrélation avec une passive, active vaut alors spécifiquement comme non-passive.

L'opposition en question ne fonctionne pas dans le cas de *Les automobilistes klaxonnent* et *Les piétons glissent*. Toutes les deux sont définies comme actives, mais avec une valeur différente de celle qui a été attribuée à la même étiquette dans le cas de *Les policiers contrôlent le trafic*. À aucune des deux, on ne peut en effet opposer une quelconque proposition définissable tout court comme passive. La corrélation avec la passive fait ainsi défaut. Sous le signe d'une corrélation entre les diathèses, il est clair que l'active comme non-passive est une chose, tandis que l'active non corrélable directement à une passive en est une autre. Du point de vue de la diathèse, une classe de ce genre mériterait peut-être une étiquette terminologique différente, mais laissons cependant aussi de côté la question et demandons-nous lequel des deux cas déterminés se présente comme le plus prometteur pour ceux qui veulent savoir ce que sont l'actif et le passif dans le système de la langue.

La réponse est évidente. La première des deux valeurs de la proposition active

promet d'être plus révélatrice que la seconde. Pour la modeste expérience humaine, ce qu'est le jour et ce qu'est la nuit se comprend seulement dans leur contraste. Une lumière sans alternative, un noir auquel manque la comparaison avec la lumière seraient, en soi, des conditions expérimentales impénétrables. Et du reste, ce sont justement les moyens imaginaires par lesquels on fait référence à des expériences surhumaines : le paradis et l'enfer.

Dans le purgatoire permanent dans lequel s'exerce la curiosité humaine, par conséquent, le cas de, mettons, *La Jaune réprima les mouvements de la rue*, en vertu de sa comparabilité avec *Les mouvements de la rue furent réprimés par la Jaune*, semble plus amical et disponible que *Le gendarme toussa* ou *Le manifestant tomba*.

Parmi ceux qui se déclarent savants (et donc parmi les linguistes), on peut trouver des amateurs de l'absolu. Ils supposent que les données qui se montrent seulement sous une forme sont, par des voies mystérieuses, les dépositaires de messages et valeurs que révélera tôt ou tard, si elle ne l'a déjà fait, l'interprétation de ces données par ceux qui savent (en substance, eux-mêmes). L'actif par excellence, pour eux, sera donc ce qui se présente toujours et seulement comme actif.

Ici, suggérons au curieux de la langue d'adhérer à une conviction différente et pour faire avancer le raisonnement, de considérer les données qui, en variant, permettent les plus précieuses des expériences contrastives. On suggère donc de penser que, si l'argumentation doit avancer dans une direction, elle doit éventuellement le faire à partir de la donnée expérimentale la moins inerte vers la plus inerte. De sorte que les hypothèses permises par ce que l'expérience rend plus clair soient, si cela se peut, étendues à ce qui est moins clair, par le fait de son inertie expérimentale. L'opacité, le peu de maniabilité expérimentale d'une donnée sont en somme tenus non pour des gardiens de valeurs absolues, ni pour des signes d'un message mystérieux, mais plutôt pour des obstacles évidents à l'avancement rationnel de l'argumentation ; des obstacles qui doivent être seulement et naturellement traités d'une manière plus adéquate, si l'on y parvient (ce qui n'est pas assuré). Parce que l'on a (peut-être) alors trouvé un domaine expérimental dans lequel ce qui s'appelle par tradition l'actif et ce qui s'appelle le passif sont en opposition, on peut essayer d'en profiter pour mieux comprendre ce qu'on dit quand on dit qu'une proposition est active ou passive.

Les propositions *Des agents provocateurs amorcèrent l'émeute* et *Des injustices intolérables amorcèrent l'émeute* sont construites autour du même verbe : *amorcer*. Une proposition est une opération de composition : elle se présente comme un ensemble harmonique et

systématique, avec un signifié et un signifiant. L'opérateur d'une telle opération est la fonction prédicative. Dans les deux exemples à peine cités, la fonction prédicative se réalise justement dans les formes du verbe *amorcer*. Comme prédicat, elles autorisent la présence dans l'opération de deux fonctions d'opérande, de deux arguments. Une des deux fonctions argumentales a la même réalisation dans les deux propositions : *l'émeute*. L'autre a deux réalisations différentes : *des agents provocateurs* et *des injustices intolérables*, respectivement.

Les réalisations de cette dernière fonction ont une propriété formelle d'une évidence importante : elles déterminent l'accord de la forme du verbe, pour la personne et pour le nombre. Qu'il s'agisse d'une propriété intrinsèque ou non importe peu : ce qui est important, c'est la différence. En même temps que l'ordre dans lequel apparaissent les mots (et avec une valeur plus décisive que celui-ci), une telle différence, dans ces contextes, valorise les deux fonctions, justement par opposition.

On a déjà dit que, vidée de ses contenus (présumés), la terminologie traditionnelle mérite d'être respectée partout où c'est possible. Ici, l'on appelle alors « sujet » la fonction qui détermine l'accord ; on appelle l'autre « objet direct ». On appelle alors transitives les propositions dans lesquelles, comme dans les exemples cités, un prédicat met en relation de composition les fonctions de sujet et d'objet direct. Il les met en relation d'une façon telle que les deux fonctions soient co-présentes et disposées comme sur une ligne (évidemment, une ligne dans le temps, avant d'être une ligne dans l'espace : la langue est, par prédilection, orale et non écrite). D'après Ferdinand de Saussure, on appelle syntagmatique une relation linguistique d'un tel genre, une relation qui entre en vigueur dans la co-présence. Est alors transitive une proposition dans laquelle les fonctions de sujet et d'objet direct sont entre elles en relation syntagmatique, relation dont la fonction prédicative qui se réalise dans un verbe est le vecteur.

Si l'on en reste aux exemples cités, on observe que les deux réalisations différentes de la fonction de sujet, *des agents provocateurs* et *des injustices intolérables*, s'alternent librement. Comme proposition française, *Des agents provocateurs amorcèrent l'émeute* est aussi plausible que *Des injustices intolérables amorcèrent l'émeute*. Cela n'est pas vrai, cependant, de n'importe quelle réalisation prédicative. Il suffit de substituer aux formes du verbe *amorcer* des formes de *tramer* pour que la commutabilité libre des réalisations de la fonction de sujet cesse brusquement. Ici aussi, c'est seulement une question de différence. En comparaison avec la simple *Des agents provocateurs tramèrent l'émeute*, la proposition suivante se présente comme problématique **Des injustices intolérables tramèrent l'émeute*, de quelque façon qu'on

veuille la juger dans l'absolu. On ne discutera pas ici de la raison de sa nature problématique (il est loin d'être nécessaire de le faire) ; on a pris quand même soin de la signaler, en faisant précéder d'un astérisque la proposition douteuse.

Cette petite expérience n'est pas isolée. Au contraire, elle est largement reproductible : *L'émeute provoqua les répressions policières* est une proposition « heureuse ». Mais il suffit de substituer *imaginer* à *provoquer* pour voir réapparaître le problème qui s'est manifesté ci-dessus : **L'émeute imagina les répressions policières*.

La conclusion à tirer est alors simple : dans la proposition, il y a un rapport entre la façon dont se réalise le prédicat et la façon dont se réalise le sujet. Le second semble dépendre du premier. Il y a des réalisations prédicatives (par exemple, *tramer*) qui imposent des restrictions à la réalisation du sujet qu'en revanche d'autres prédicats (par exemple, *amorcer*) n'imposent pas. La classe d'éléments qui peuvent réaliser naturellement la fonction de sujet contient moins d'éléments dans le cas de la combinaison avec les prédicats du premier type qu'elle n'en contient dans le cas de la combinaison avec les prédicats du second type. On peut alors dire qu'il y a des prédicats comme *amorcer* et *provoquer* qui autorisent un sujet non-restreint ; d'autres, comme *tramer* et *imaginer*, en autorisent seulement un restreint.

Encore une fois, si on le veut, on peut essayer de donner des spécifications positives à cette opposition. C'est, du reste, ce qui se fait communément, quand on prétend expliquer des faits de composition comme ceux exposés ci-dessus en appliquant à ceux-ci des commentaires interprétatifs banals, des gloses élémentaires, qualifiés ensuite d'une façon pompeuse comme des traits sémantiques. Exemple, dans ce cas spécifique, est l'attribution du trait sémantique « humain » aux réalisations restreintes de la fonction de sujet.

Suivre ici une voie similaire, pour le curieux méthodique, serait pour le moins redondant et signifierait, en fin de compte, sortir du sujet. Pour une linguistique rationnelle, pour le développement de son argumentation et de sa compréhension des faits, l'observation différentielle est plus que suffisante. Tout le reste augmente seulement le bruit de fond, dans l'appréciation de l'expérience contrastive, et accroît le risque de confusion.

Arrivé à ce point, on n'est pas loin de comprendre la raison pour laquelle, lorsqu'on observe la langue, il y a justement à supposer qu'il est besoin d'une notion de diathèse passive en opposition à l'active et que si on parle de passif en linguistique, ce n'est pas à cause de l'invention perverse de complications superflues par quelque grammairien

fanatique. On n'est pas loin de comprendre comment les différents usages des diathèses, dont la brève analyse a introduit ces notes élémentaires, se fondent sur des organisations de différentes valeurs de composition dans le système de la langue.

Il y a des prédicats qui autorisent seulement des réalisations du sujet extraites d'une classe restreinte d'éléments. En même temps, on observe pourtant qu'il y a des propositions avec de tels prédicats pour lesquelles ne s'applique pas la restriction sur la réalisation du sujet. La restriction y est comme suspendue. Par exemple, *L'émeute fut tramée par des agents provocateurs*. Les deux situations sont en contradiction. Comment est-ce possible ? Et que signifie cette contradiction ?

Une hypothèse (qu'on fasse attention, il ne s'agit ici que d'une hypothèse) serait que les propositions sans restrictions sur la fonction de sujet, bien qu'un prédicat qui impose une restriction du genre soit présent dans celles-ci, aient développé, par un moyen combinatoire, un sujet différent de celui que permet le prédicat (comme exclusivement restreint). Y a-t-il des observations qui soutiennent une hypothèse de ce genre ?

Une première observation dans cette direction est la suivante. Il est vrai que les propositions comme *L'émeute fut tramée par des agents provocateurs* ne montrent pas la restriction sur le sujet qui devrait pourtant être imposée par leur prédicat. Elles montrent toutefois une trace précise de l'existence, dans leur système combinatoire, de la restriction en question. Pour s'en rendre compte, il suffit que l'on substitue *des injustices intolérables* à *des agents provocateurs* dans la proposition. Le résultat est problématique : **L'émeute fut tramée par des injustices intolérables*. Et il semble qu'il le soit pour des raisons tout à fait similaires à celles qui nous ont conduits à déterminer ci-dessus l'existence de prédicats avec des sujets restreints. Dans **L'émeute fut tramée par des injustices intolérables*, la fonction touchée par la restriction n'est certes pas le sujet, mais sa nature problématique est clairement en corrélation avec celle que nous avons déjà observée dans **Des injustices intolérables tramèrent l'émeute*.

La confirmation en est donnée par le cas de l'incontestable *L'émeute fut amorcée par des injustices intolérables*. Par comparaison avec **L'émeute fut tramée par des injustices intolérables*, il suffit en effet de substituer, comme réalisation de la fonction prédicative, une forme d'*amorcer* à celle de *tramer*, pour rentrer dans normalité la plus banale.

Il en émerge en conclusion une sorte de proportion. On peut affirmer que **L'émeute fut tramée par des injustices intolérables* est à *L'émeute fut tramée par des agents provocateurs* ce que **Des injustices intolérables tramèrent l'émeute* est à *Des agents provocateurs tramèrent l'émeute*. Il serait difficile de ne pas avoir le soupçon, à ce moment-là que la fonction concernée par la

restriction dans **L'émeute fut tramée par des injustices intolérables* et dans *L'émeute fut tramée par des agents provocateurs* ait, bien qu'elle ne soit pas le sujet, quelque chose en commun avec la fonction de sujet autorisée par le prédicat.

On arrive alors à la seconde observation. Comme il a été dit ci-dessus, les fonctions argumentales de sujet et d'objet direct, combinées syntagmatiquement (c'est-à-dire quand elles sont co-présentes dans une proposition), se déterminent réciproquement d'une façon oppositive. L'opposition se réalise par des propriétés formelles distinctes pour chaque fonction : l'accord de la forme verbale finie, déjà citée plusieurs fois, est l'une de celles-ci et qualifie le sujet et non l'objet direct. Par d'autres aspects, l'accord du participe passé des formes verbales composées l'est aussi et il qualifie en revanche, partout où il se réalise, l'objet direct et non le sujet (mais ici, on laissera de côté cette situation). Comme c'est évident, l'opposition se réalise aussi par des propriétés interprétatives distinctes, identifiées par une tradition séculaire et depuis quelques décennies, rebaptisées comme rôles sémantiques : Agent, Thème, Bénéficiaire, et ainsi de suite.

La définition de tels rôles par des qualités positives, quelles qu'elles soient, est loin d'être nécessaire à l'argumentation du curieux de la langue, comme on l'a déjà dit. Elle finit, presque toujours, par être une perte énorme de temps et une recherche de gloses aussi génériques que toujours sujettes aux aléas de l'irrégularité. Pour l'analyse rationnelle, il est en revanche plus que suffisant d'observer que, partout où apparaissent des fonctions de composition, à chacune d'elles s'associe un rôle sémantique qui la différencie de toutes les autres. Il suffit de dire, en d'autres termes, que pour les fonctions argumentales simultanément présentes dans une composition, en même temps qu'une différenciation formelle, il y en a toujours une sémantique et interprétative.

C'est exactement le cas des compositions dans lesquelles sujet et objet direct sont dans un rapport syntagmatique. Le rôle sémantique associé à l'objet direct est, quel qu'il soit et de quelque manière qu'il varie sur un large spectre, toujours différent de celui qui est associé au sujet, quel qu'il soit lui aussi et de quelque manière qu'il varie. La seule limite, la limite d'interprétation, est constituée du fait que les deux rôles ne sont pas superposables, de quelque manière que la proposition se présente.

Dans ce sens, la comparaison entre *Des agents provocateurs tramèrent l'émeute* et *L'émeute fut tramée par des agents provocateurs* est révélatrice. Leurs sujets ont des rôles sémantiques différents. Ils sont interprétés différemment. Comme on l'a vu, l'un est contraint par la restriction imposée par le prédicat, l'autre non. La différence reste cependant stable entre l'objet direct et le sujet (restreint) dans le premier cas et entre le sujet (non-restreint) et la

fonction frappée par la restriction, dans le second cas. Du point de vue interprétatif, en somme, dans *Des agents provocateurs tramèrent l'émeute*, l'objet direct *l'émeute* est au sujet *Des agents provocateurs* exactement comme dans *L'émeute fut tramée par des agents provocateurs*, le sujet *L'émeute* est à la fonction frappée par la restriction *par des agents provocateurs*.

L'ensemble de ces observations ouvre la voie à quelques conclusions élémentaires. Un prédicat qui autorise les fonctions argumentales de sujet et d'objet direct peut évidemment donner naissance, en se réalisant dans une proposition, à deux constructions différentes en opposition par le rapport différent qui s'y réalise avec la fonction de sujet, donc (si la diathèse est le rapport entre le prédicat et le sujet d'une proposition) par deux diathèses différentes.

Une des deux constructions différentes est appelée *active*. Elle consiste en des effets formels et interprétatifs de la simple relation syntagmatique que le prédicat pose entre les deux fonctions et entre leurs réalisations : *Des agents provocateurs tramèrent l'émeute* en est un exemple. Grâce à sa simplicité de composition, on peut raisonnablement penser que, en opposition avec l'autre, elle est non-marquée.

L'autre construction est appelée *passive*. En elle, les effets interprétatifs de la relation syntagmatique que le prédicat pose entre les deux fonctions, en les autorisant, sont toujours présents. On ne manque pas de saisir de tels effets, tout comme on les saisit dans la construction active. Dans la passive, aux effets interprétatifs comparables à ceux de l'active se combinent cependant des effets formels différents de ceux qui sont présents dans l'active : à ce propos, ce qui concerne la fonction de sujet est crucial, avec la propriété formelle de déterminer l'accord du prédicat. Dans la construction passive, l'objet direct autorisé par le prédicat, sans perdre son interprétation, se charge d'une telle propriété formelle, comme le sujet autorisé par le prédicat s'en charge dans l'active. S'adaptant d'une telle façon, la fonction qui détermine l'accord dans la construction passive échappe à la restriction imposée par le prédicat au sujet autorisé. On peut la considérer encore une fois comme sujet, vue la propriété formelle dont elle dispose, mais non comme sujet autorisé par le prédicat, vu que la restriction interprétative qui s'applique au sujet autorisé par le prédicat ne s'y applique pas.

Avec la fonction de sujet, reviennent à l'objet direct, en somme, les propriétés formelles relatives déposées entretemps par le sujet autorisé par le prédicat. Ce sujet ne se débarrasse toutefois pas de son rôle sémantique. Il peut être tu (comme dans l'exemple *Jésus fut crucifié*). S'il ne l'est pas, il acquiert des propriétés formelles différentes : il est introduit par la préposition *par* ou par des locutions prépositives comme *de la part de*, etc.

Un exemple de la construction passive est donc : *L'émeute fut tramée par des agents provocateurs.*

À la simple relation syntagmatique entre les fonctions de sujet et d'objet direct qui caractérise la construction active se superpose en d'autres termes dans la passive une relation de substitution fonctionnelle. Pour dire cela, on peut utiliser toujours les idées de Ferdinand de Saussure : entre les fonctions se réalise une sorte de relation paradigmatische qui, pour un même élément présent dans la proposition (dans ce cas particulier, *l'émeute*), met en alternative la fonction d'objet direct et la fonction de sujet.

Il doit être observé qu'en français (mais évidemment pas seulement en français), la forme prise par le prédicat varie régulièrement en fonction de ce comportement différent de la diathèse, c'est-à-dire du rapport entre prédicat et sujet comme il s'organise dans le système fonctionnel de la composition. La grande évidence d'une telle variation formelle a facilement conduit à supposer que la diathèse est une catégorie qui concerne le verbe et que c'est le verbe qui est soumis à la variation de diathèse : « c'est un verbe actif », « c'est un verbe passif », on lit et entend dire cela souvent. Mais la diathèse, comme on l'a dit et montré, n'est une propriété intrinsèque d'aucun verbe pris en soi. Elle est un rapport qui se réalise dans la composition de la proposition.

Toujours à propos du français, observons encore que la forme verbale est toujours périphrastique à la voix passive (*fut tramée*) et qu'à l'active, en revanche, cette forme est non-périphrastique ou périphrastique alternativement selon différentes valeurs des catégories de temps et d'aspect : *tramaient, ont tramé*. On peut observer ainsi encore une fois que, par rapport à la voix active, la passive est marquée formellement, au-delà de l'interprétation. Les formes verbales qui lui sont associées ont une seule façon d'apparaître, la périphrase, à la différence des formes verbales qui sont en corrélation avec l'active, qui en ont deux : la périphrase et la non-périphrase.

La ressemblance morphologique superficielle des formes verbales, avec sa grande évidence et dans sa nature non-marquée, rend facilement compte encore d'une situation déjà observée. À sa lumière, on comprend pourquoi les propositions *Le gendarme toussa (a toussé)* ou *Le manifestant tomba (est tombé)* sont aussi traditionnellement définies et considérées comme actives (sur un pied d'égalité avec les actives en corrélation avec la passive et la non-passive). Ce sont des constructions qui seraient (comme on le disait ci-dessus) à considérer et à classer différemment, privées comme elles le sont de corrélation directe avec la passive.

Le petit tour raconté dans ce texte par un curieux de la langue n'est destiné qu'à un

curieux de la langue et il parvient ainsi à sa conclusion. « Considérée à n'importe quel point de vue, la langue ne consiste pas en un ensemble de valeurs *positives* et *absolues* mais dans un ensemble de valeurs *négatives* ou de valeurs *relatives* n'ayant d'existence que par le fait de leur opposition ». C'est une note de Ferdinand de Saussure, retrouvée, parmi d'autres, maintenant depuis déjà presque deux décennies et publiées il y a dix ans. Elle ne révèle pas une idée nouvelle par rapport à ce que l'on savait déjà de sa pensée. L'idée que la langue fonde son existence entière sur une négativité systématique s'y trouve cependant exposée sans détour. Et sans détour, on a ici essayé de vérifier si, en ce qui concerne les notions de passif et d'actif, il est possible de la prendre finalement au sérieux.